

Silverwake

Garantie Warranty



970311098

nannidiesel

energy in blue

SILVERWAKE

GARANTIE CONTRACTUELLE

✓ Introduction, identification du produit et du type de garantie applicable	2
✓ Garantie SILVERWAKE PLAISANCE.....	3 - 9
✓ Garantie SILVERWAKE COMMERCIALE	10 - 14
✓ Coupon détachable de mise en service	15
✓ Tableau de maintenance.....	16
✓ Coupon détachable de 1er visite de maintenance	17
✓ Visites de maintenance.....	18 - 21
✓ Hivernage.....	22 - 24

SILVERWAKE

IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DU TYPE DE GARANTIE APPLICABLE

Cher Client,

Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez en choisissant un moteur NANNIDIESEL.

Votre moteur NANNIDIESEL a été conçu et testé sur banc d'essais en usine pour vous assurer toute satisfaction dans son utilisation à bord de votre bateau.

Nous vous invitons à prendre connaissance des conditions de notre garantie SILVERWAKE et à respecter scrupuleusement les consignes d'utilisation et de maintenance contenues dans ce livret.

BATEAU - MARQUE - MODELE :

NOM DU BATEAU :

N° IMMATRICULATION :

TYPE MOTEUR : N° SERIE :

TYPE INVERSEUR : N° SERIE :

GARANTIE : SILVERWAKE PLAISANCE SILVERWAKE COMMERCIALE

CACHET COMMERCIAL ET SIGNATURE DU VENDEUR (Revendeur Agréé - Centre NANNIDIESEL)

DATE DE MISE EN SERVICE :

SILVERWAKE PLAISANCE

I - A titre commercial, la société NANNI INDUSTRIES S.A.S. garantit ses produits au profit des acheteurs – utilisateurs (utilisation plaisance) selon les modalités suivantes :

NANNI INDUSTRIES S.A.S. garantit que durant une période de **TROIS (2 + 1)** ans à compter de la mise en service, les composants des moteurs NANNIDIESEL cités ci-après et reconnus comme étant défectueux sur la base de défauts de fonderie ou d'usinage, seront soit remplacés, soit remis en état par la société NANNI INDUSTRIES S.A.S.

Ces composants sont les suivants :

Bloc moteur
Carter de distribution
Vilebrequin
Bielles
Volant moteur
Carter volant moteur
Arbre à cames
Arbres d'équilibrage
Corps de pompe a eau du circuit ferme

Les éléments du moteur autres que ceux précités sont garantis durant une période de **DEUX (2) ans** à compté de la mise en service, conformément à la directive européenne 1999/44/CE, transcrite en droit français par l'ordonnance n°2005-136 du 17 février 2005

SILVERWAKE PLAISANCE

II - La France et les DOM/TOM sont les seuls concernés par ce paragraphe.

Il est rappelé que, conformément à l'article L.211.15 du code de la consommation indépendamment de la garantie ainsi consentie à l'acheteur-utilisateur, le revendeur reste tenu responsable des défauts de conformité du bien au contrat et des vices rédhibitoires dans les conditions prévues aux articles 1641 à 1649 du Code Civil. Cet article reproduit intégralement et de façon apparente, les articles L211-5 et L211-12 du présent code, ainsi que l'article 1641 et le premier alinéa de l'article 1648 du code civil.

Rappel des dispositions du code de la consommation :

Article L211-4

Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Article L211-5

Pour être conforme au contrat, le bien doit :

1° Etre propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;
- présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage.

2° Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté

Article L211-12

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

Rappel des dispositions du code civil :

Article 1641

Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

Article 1648

L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

Selon l'article 4 de l'ordonnance 2005-136, l'article 1648 du code civil est applicable en Nouvelle Calédonie, dans les îles Wallis et Futuna à Mayotte et aux Terres Australes et Antarctiques. En outre conformément à l'article L211-16 du code de la consommation, lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie contractuelle qui lui a été consentie, une remise en état couverte par la garantie, toute période d'immobilisation d'au moins sept jours vient s'ajouter à la durée de la garantie qui restait à courir. Cette période court à compter de la demande d'intervention de l'acheteur ou de la mise à disposition pour réparation du bien en cause, si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention.

SILVERWAKE PLAISANCE

III - Les éléments précédemment décrits comme couverts par la garantie contractuelle SILVERWAKE PLAISANCE sont limitativement énoncés.

Ainsi seront notamment exclus de toute garantie par la société NANNI INDUSTRIES S.A.S. au profit des acheteurs-utilisateurs :

- Toute modification sur les moteurs et accessoires périphériques préconisés et installés par le chantier, sans accord préalable de la société NANNI INDUSTRIES S.A.S.
- Les dommages liés à une installation non conforme. Cette installation doit être conforme aux instructions d'installation données par NANNI INDUSTRIES S.A.S et doit être impérativement effectuée par un professionnel (chantier, agent de chantier formé sur les produits de la société NANNI INDUSTRIES S.A.S., revendeur agréé NANNIDIESEL)
- Les dommages liés à l'utilisation de pièces détachées autres que les pièces d'origine ou préconisées par la société NANNI INDUSTRIES S.A.S.
- Les moteurs ayant subi des négligences d'entretien.
- Les moteurs entretenus en dehors de notre réseau de revendeurs agréés.
- Les dommages dus à un stockage supérieur à six mois ou une utilisation non conforme aux prescriptions du manuel d'entretien.
- Les dommages dus au gel ou à l'absence de mesures d'hivernage en période de non-utilisation.
- Les dommages liés à l'utilisation d'une hélice inadaptée.
- Les dommages dus à l'utilisation de carburant ou lubrifiant hors des spécifications.
- Les pièces dites d'entretien telles que : courroies, filtres, rotors et joints d'étanchéité de pompe à eau brute.
- Les dommages aux composants électriques livrés avec le moteur ou installés par les chantiers, liés aux branchements effectués hors spécifications ou sans accord préalable de la société NANNI INDUSTRIES S.A.S.
- La détérioration des disques d'embrayage des inverseurs équipés de trolling valve.

Sont également exclus de toute garantie par la société NANNI INDUSTRIES S.A.S. et notamment de la garantie contractuelle :

- La prise en charge des frais de déplacement de la personne assurant le service après vente dans un rayon supérieur à 100 kilomètres.
- La prise en charge des frais de manutention, transport, mise à l'eau et hors d'eau, etc.
- La réparation de tout autre préjudice.

SILVERWAKE PLAISANCE

IV - Conditions d'application de la garantie contractuelle SILVERWAKE PLAISANCE

La validité de la garantie contractuelle "SILVERWAKE – PLAISANCE" est soumise aux conditions suivantes :

a) **L'utilisation** doit être faite dans le cadre d'une utilisation de type "plaisance légère", présentant les caractéristiques suivantes :

- Nombre d'heures d'utilisation par an: 500 heures maximum suivant le type moteur et d'application (voir détails sur tableau N°2)
- Usage: utilisation à titre privé
- Pourcentage d'utilisation à pleine charge : voir détails sur **Tableau N°1**
- Type de bateau et application: voir détails sur **Tableau N°2**

Tableau N° 1 : Pourcentage d'utilisation à pleine charge

Utilisation	% du temps	% de charge	% du régime	Régime moteur correspondant (tours par minute)						
				4000	3800	3600	3400	3000	2800	2600
Pleine charge	10	100	100	4000	3800	3600	3400	3000	2800	2600
Croisière	20	75	90	3600	3420	3240	3040	2700	2520	2340
Intermédiaire	70	50	80	3200	3040	2880	2720	2400	2240	2080
				H4.130*	V6.270*	N2.10	T4.165*	N4.38	N4.40	4.340TDI
				H4.150*	V6.320*	N2.14	T4.180*	H4.115	N4.50	N4.115
				H4.170*	V6.350*	N3.21	T4.200*		N4.60	
						N3.30			N4.85	
						T4.155*			N4.100	
						4.380TDI*				
						4.390TDI*				
						T6.280*				
						T6.300				
						6.420TDI				

NOTE*:

Valable aussi pour les versions Sterndrive

NOTE:

L'hélice doit permettre d'atteindre le régime maxi en pleine charge (pas d'hélice trop forte!)

Type de moteur

SILVERWAKE PLAISANCE

Tableau No 2: Type de bateau et application

Utilisation plaisance : 500 heures / an

Type	Puissance (ch)	Type de bateau	Ratio chevaux / tonne minimum	Vitesse minimum (Nœuds)
N2.10	10	Voiliers de régate Voiliers de croisière Bateaux fluviaux Bateaux à déplacement Coques semi-planantes	4.5 4.5 6 6 32	- - - - 15
N2.14	14			
N3.21	21			
N3.30	29			
N4.38	37.5			
N4.40	40			
N4.50	50			
N4.60	60			
N4.85	85	Voiliers de croisière	4.4	-
N4.100	100	Bateaux à déplacement	6	-
N4.115	115	Coques semi-planantes	40	16
4.340TDI	130	Coques planantes et semi-planantes	40	18

Exemple : N3.21 sur voilier de croisière: le poids maxi en charge ne doit pas être supérieur à 4,7 tonnes.

Consulter NANNIDIESEL pour toute application spécifique ou différente

SILVERWAKE PLAISANCE

Tableau No 2: Type de bateau et application

Utilisation plaisance : 500 heures / an

Type	Puissance (ch)	Type de bateau	Ratio chevaux / tonne minimum	Vitesse minimum (Nœuds)
T4.165* T4.180* T4.200* T4.155* 4.380TDI* 4.390TDI*	165 180 200 155 175 200	Planning Hulls	42	21
H4.115 H4.130* H4.150* H4.170*	115 130 150 170			
T6.280* T6.300 6.420TDI	275 305 320	Planning Hulls	60	21
V6.270* V6.320* V6.350*	270 320 350			

Exemple : T4.200 sur une coque planante: le poids maxi du bateau ne doit pas être supérieur à 4.7 tonnes en charge.

Consulter NANNIDIESEL pour toute application spécifique ou différente

* valable pour les versions STERNDRIVE

SILVERWAKE PLAISANCE

b) La visite de mise en service doit être effectuée dans les six mois de la date de livraison par la société NANNI INDUSTRIES S.A.S. du moteur. D'un commun accord, la mise en service ne sera considérée comme effectuée qu'après enregistrement dans le système en ligne de garantie NANNI INDUSTRIES. Ceci ne dispense pas le retour à la société NANNI INDUSTRIES S.A.S. du coupon de mise en service dûment complété et tamponné par l'agent agréé NANNIDIESEL. Cet enregistrement informatique devra être effectué dans les trente jours à dater de cette inspection. Tout enregistrement de mise en service incomplet, sera considéré comme invalide. **A défaut d'enregistrement en ligne de la mise en service valide dans les délais, la garantie contractuelle sera définitivement exclue.**

c) Une première visite de maintenance doit être effectuée après 20 heures d'utilisation et au plus tard 45 jours après la mise en service. D'un commun accord cette visite de maintenance ne sera considérée comme effectuée qu'à la réception par la société NANNI INDUSTRIES S.A.S. du coupon de première visite dûment complété.

Ce coupon devra être reçu dans les trente jours à dater de cette inspection. Tout coupon incomplet, illisible ou reçu au-delà du délai sera considéré comme invalide. A défaut de réception du coupon de mise en service valide dans les délais, la garantie contractuelle sera définitivement exclue.

d) Les visites de maintenance et d'entretien doivent être effectuées conformément au tableau de la page 16 de ce livret, avec signature et tampon de l'agent NANNI agréé qui a effectué chaque visite (voir page 16). La production de ce carnet justifiant de chacune des visites sera nécessaire à toute mise en jeu de cette garantie contractuelle.

e) L'hivernage est obligatoire hors période d'utilisation (cachet du revendeur obligatoire). Les opérations de contrôle doivent être réalisées par un revendeur agréé NANNIDIESEL ou agent de chantier formé sur les produits de la société NANNI INDUSTRIES S.A.S. Ces opérations sont à la charge du client.

V - Mise en œuvre

Pour toute demande de garantie, l'acheteur utilisateur pourra se rapprocher de tout agent agréé ou distributeur membre du réseau de la société NANNI INDUSTRIES S.A.S.

SILVERWAKE COMMERCIALE

I - La société NANNI INDUSTRIES S.A.S. garantit ses produits au profit des acheteurs – utilisateurs (utilisation professionnelle et /ou à titre lucratif) selon les modalités suivantes :

NANNI INDUSTRIES S.A.S. garantit que durant une période de UN (1) an à compter de la mise en service, les composants des moteurs NANNIDIESEL cités ci-après et reconnus comme étant défectueux sur la base de défauts de fonderie ou d'usinage, seront soit remplacés, soit remis en état par la société NANNI INDUSTRIES S.A.S.

Ces composants sont les suivants :

Bloc moteur
Carter de distribution
Vilebrequin
Bielles
Volant moteur
Carter volant moteur
Arbre à cames
Arbres d'équilibrage
Corps de pompe à eau du circuit fermé

SILVERWAKE COMMERCIALE

II - Les éléments précédemment décrits comme couverts par la garantie contractuelle SILVERWAKE COMMERCIALE sont limitativement énoncés.

Ainsi seront exclus de toute garantie par la société NANNI INDUSTRIES S.A.S. au profit des acheteurs-utilisateurs:

- Toute modification sur les moteurs et accessoires périphériques préconisés et installés par le chantier, sans accord préalable de la société NANNI INDUSTRIES S.A.S.
- Les dommages liés à une installation non conforme. Cette installation doit être conforme aux instructions d'installation données par NANNI INDUSTRIES S.A.S et doit être impérativement effectuée par un professionnel (chantier, agent de chantier formé sur les produits de la société Nanni Industries, revendeur agréé NANNIDIESEL)
- Les dommages liés à l'utilisation de pièces détachées autres que les pièces d'origine ou préconisées par la société NANNI INDUSTRIES S.A.S.
- Les moteurs ayant subi des négligences d'entretien.
- Les moteurs entretenus en dehors de notre réseau de revendeurs agréés.
- Les dommages dus à un stockage supérieur à six mois ou à une utilisation non conforme aux prescriptions du manuel d'entretien.
- Les dommages dus au gel ou à l'absence de mesures d'hivernage en période de non-utilisation.
- Les dommages liés à l'utilisation d'une hélice inadaptée.
- Les dommages dus à l'utilisation de carburant ou lubrifiant hors des spécifications.
- Les pièces dites d'entretien telles que : courroies, filtres, rotors et joints d'étanchéité de pompe à eau brute.
- Les dommages aux composants électriques livrés avec le moteur ou installés par les chantiers, liés aux branchements effectués hors spécifications ou sans accord préalable de la société NANNI INDUSTRIES S.A.S.
- La détérioration des disques d'embrayage des inverseurs équipés de Trolling valve.
- Tout dommage résultant d'une utilisation particulière non spécifiée lors de la commande par l'acheteur-utilisateur dans sa demande.

Sont également exclues de toute garantie par la société NANNI INDUSTRIES S.A.S. et notamment de la garantie contractuelle :

- La prise en charge des frais de déplacement de la personne assurant le service après vente dans un rayon supérieur à 100 kilomètres.
- La prise en charge des frais de manutention, téléphone, transport, mise hors d'eau, mise à l'eau, pertes d'exploitation, etc.
- La réparation de tout autre préjudice.

SILVERWAKE COMMERCIALE

III - Conditions d'application de la garantie contractuelle SILVERWAKE COMMERCIALE

Il appartient au seul revendeur agréé ou centre agréé qui est en rapport direct avec l'acheteur final (utilisateur) de vérifier l'adéquation du matériel fourni avec l'utilisation envisagée par l'acheteur final et de s'assurer de sa conformité aux attentes exprimées par son client.

Dans tous les cas, les conditions essentielles de la garantie contractuelle SILVERWAKE COMMERCIALE sont les suivantes :

a) **Une demande écrite et circonstanciée devra être adressée à la société NANNI INDUSTRIES S.A.S. par l'acheteur-utilisateur et l'agent agréé avant la commande. La société NANNI INDUSTRIES S.A.S. au vu des spécifications techniques qui lui seront adressées se réserve le droit d'accepter ou de refuser d'accorder sa garantie contractuelle SILVERWAKE COMMERCIALE.**

b) L'application doit être de type "embarcation légère", présentant les caractéristiques suivantes :

- Nombre d'heures d'utilisation par an et pourcentage d'utilisation à pleine charge:
 - LIGHT DUTY: jusqu'à 1000 heures par an , et jusqu'à 20% du temps à pleine charge
 - MEDIUM DUTY: jusqu'à 2500 heures par an , et jusqu'à 30% du temps à pleine charge
- Usage : utilisation professionnelle et / ou à titre lucratif
- Type de bateau et application: voir détails sur **Tableau N°1**

SILVERWAKE COMMERCIALE

Tableau N° 1: Type de bateau et application

LIGHT DUTY: 1000 heures / an

Type	Puissance (ch)	Type de bateau	Ratio chevaux / tonne minimum	Vitesse minimum (Nœuds)
N2.10	10	Voiliers de croisière Bateaux fluviaux Bateaux à déplacement Coques semi-planantes	4.5 6 6 32	- - - 15
N2.14	14			
N3.21	21			
N3.30	29			
N4.38	37.5			
N4.40	40			
N4.50	50			
N4.60	60			
N4.85	85	Voiliers de croisière Bateaux à déplacement Coques semi-planantes	4.4 6 40	- - 16
N4.100	100			
N4.115	115			

MEDIUM DUTY: 2500 heures / an

Type	Puissance (ch)	Type de bateau	Ratio chevaux / tonne minimum	Vitesse minimum (Nœuds)
N4.38	37.5	Voiliers de croisière Bateaux fluviaux Bateaux à déplacement Coques semi-planantes	4.5 6 6 32	- - - 15
N4.40	40			
N4.50	50			
N4.60	60			
N4.85	85	Voiliers de croisière Bateaux à déplacement Coques semi-planantes	4.4 6 40	- - 16
N4.100	100			
N4.115	115			

SILVERWAKE COMMERCIALE

c) **La visite de mise en service** doit être effectuée dans les six mois de la date de livraison par la société NANNI INDUSTRIES S.A.S. du moteur. D'un commun accord, la mise en service ne sera considérée comme effectuée qu'après enregistrement dans le système en ligne de garantie NANNI INDUSTRIES. Ceci ne dispense pas le retour à la société NANNI INDUSTRIES S.A.S. du coupon de mise en service dûment complété et tamponné par l'agent agréé NANNIDIESEL. Cet enregistrement informatique devra être effectué dans les trente jours à dater de cette inspection. Tout enregistrement de mise en service incomplet, sera considéré comme invalide. **A défaut d'enregistrement en ligne de la mise en service valide dans les délais, la garantie contractuelle sera définitivement exclue.**

d) **Une première visite de maintenance** doit être effectuée après 20 heures d'utilisation et au plus tard 45 jours après la mise en service. D'un commun accord cette visite de maintenance ne sera considérée comme effectuée qu'à la réception par la société NANNI INDUSTRIES S.A.S. du coupon de première visite dûment complété. Ce coupon devra être reçu dans les trente jours à dater de cette inspection. Tout coupon incomplet, illisible ou reçu au-delà du délai sera considéré comme invalide. A défaut de réception du coupon de mise en service valide dans les délais, la garantie contractuelle sera définitivement exclue.

e) **Les visites de maintenance et d'entretien** doivent être effectuées conformément au tableau de la page 14 de ce livret, avec signature et tampon du revendeur agréé qui a effectué chaque visite (voir page 16). La production de ce carnet justifiant de chacune des visites sera nécessaire à toute mise en œuvre de cette garantie contractuelle.

f) **L'hivernage** est obligatoire hors période d'utilisation (cachet du revendeur obligatoire). Les opérations de contrôle doivent être réalisées par un revendeur agréé NANNIDIESEL ou agent de chantier formé sur les produits de la société NANNI INDUSTRIES S.A.S. Ces opérations sont à la charge du client.

IV - Mise en œuvre

Pour toute demande de garantie, l'acheteur utilisateur pourra se rapprocher de tout agent agréé ou distributeur membre du réseau de la société NANNI INDUSTRIES S.A.S.

SILVERWAKE - COUPON DE MISE EN SERVICE

Moteur type : N° de série : N° Code :
Type de l'inverseur : N° de série : Rapport de réduction :
Marque et type du bateau : Longueur : Poids :
Nom du bateau : N° d'immatriculation du bateau: N° de série (HIN):
Nom du client :
Adresse complète du client :
Code Postal : Ville: Pays :

GARANTIE: SILVERWAKE PLAISANCE SILVERWAKE COMMERCIALE

INFORMATIONS IMPORTANTES

Régime au ralenti : tr/min Régime maxi à vide : tr/min
Régime maxi en marche avant : tr/min Hélice : N° de pales Diamètre : Pas :

VERIFICATIONS AVANT LIVRAISON

Opérations de contrôle : Nota : *Après chaque opération, cocher la case correspondante. Informations générales contenues dans le livret : notice de conduite*

- Alignement moteur Fixations moteur Tension des courroies Batterie : niveau et tension
- Circuit de carburant : amorçage et purge Circuit de refroidissement fermé : amorçage et purge
- Contrôle niveau d'huile moteur et inverseur / serrage des raccords et bouchon de vidange
- Boîtier de commande : vérifier la course des câbles accélérateur et inverseur de marche
- Inverseur : contrôle des commandes AV/AR et Trolling valve (si équipé)
- Tableau de bord : contrôle des valeurs des indications et alarmes sonores / lumineuses

Exemplaire bleu (agent agréé NANNI)
à retourner complété après enregistre-
ment sur internet à:
NANNI INDUSTRIES.

Cachet commercial du revendeur agréé ou du centre NANNIDIESEL	Date :
Signature :	Signature de l'acheteur (client)

SILVERWAKE - COUPON DE MISE EN SERVICE

Moteur type : N° de série : N° Code :
Type de l'inverseur : N° de série : Rapport de réduction :
Marque et type du bateau : Longueur : Poids :
Nom du bateau : N° d'immatriculation du bateau: N° de série (HIN):
Nom du client :
Adresse complète du client :
Code Postal : Ville: Pays :
GARANTIE: SILVERWAKE PLAISANCE SILVERWAKE COMMERCIALE

INFORMATIONS IMPORTANTES

Régime au ralenti : tr/min Régime maxi à vide : tr/min
Régime maxi en marche avant : tr/min Hélice : N° de pales Diamètre : Pas :

VERIFICATIONS AVANT LIVRAISON

Opérations de contrôle : Nota : *Après chaque opération, cocher la case correspondante. Informations générales contenues dans le livret : notice de conduite*

- Alignement moteur Fixations moteur Tension des courroies Batterie : niveau et tension
- Circuit de carburant : amorçage et purge Circuit de refroidissement fermé : amorçage et purge
- Contrôle niveau d'huile moteur et inverseur / serrage des raccords et bouchon de vidange
- Boîtier de commande : vérifier la course des câbles accélérateur et inverseur de marche
- Inverseur : contrôle des commandes AV/AR et Trolling valve (si équipé)
- Tableau de bord : contrôle des valeurs des indications et alarmes sonores / lumineuses

**Exemplaire client.
A conserver dans
le carnet.**

Cachet commercial du revendeur agréé ou du centre NANNIDIESEL	Date :
Signature :	Signature de l'acheteur (client)

SILVERWAKE - PLAISANCE ET COMMERCIALE

TABLEAU DE MAINTENANCE - PÉRIODICITÉ DES OPÉRATIONS D'ENTRETIEN

TYPE D'OPÉRATIONS C = Contrôler / R = Remplacer / A = Ajuster/ N = Nettoyer	Tous les jours	1ère visite de maintenance /20 H	Toutes les 100 H ou 1 fois par an	Toutes les 200 H ou 1 fois par an	Tous les ans
Niveau du liquide de refroidissement	C/A	C/A	C/A	C/A	C/A
Liquide de refroidissement	C/A	C/A	C/A	C/A	R*
Niveau d'huile moteur	C/A	C/A	C/A	C/A	C/A
Huile moteur		R*		R*	R*
Filtre à huile moteur				R*	R*
Niveau d'huile inverseur	C/A	C/A	C/A	C/A	C/A
Huile inverseur / nettoyage du filtre à huile		R*		R*	R*
Pré-filtre à carburant (cartouche)		R*		R	R
Pré-filtre carburant : vidange de l'eau	C/A	C/A	C/A	C/A	C/A
Filtre carburant		R*	R*	R*	R*
Filtre eau de mer / nettoyage	C/N	C/N	C/N	C/N	C/N
Filtre à air nettoyage / remplacement		C	C	C/R/N*	C/R/N*
Tension des courroies		C*	C*	C*	C*
Rotor de pompe à eau de mer				R*	R*
Presse-étoupe	C/A	C/A	C/A	C/A	C/A
Niveau d'électrolyte batterie	Tous les 15 jours	Tous les 15 jours	Tous les 15 jours	Tous les 15 jours	Tous les 15 jours
Étanchéité générale	C	C/A	A	C/A	C/A
Serrage visserie et colliers		C/A	C/A	C/A	C/A
Fixation du moteur, suspensions et alignement		C/A		C/A	C/A
Anode (si équipé)		C*	C/R*	C/R*	C/R*
Tableau de bord : indications et alarmes	C	C	C	C	C
Boîtier de cde : inspection Câbles acc. /inv. et trolling) Graissage général		C	C	C	C
Bouchon taré d'échangeur de température					R
Thermostat					R*
Faisceau d'échangeur : inspection , nettoyage et remplacement des joints					C/N*
Faisceau de refroidisseur d'air : inspection- nettoyage et remplacement des joints					C/N*
Faisceau de refroidisseur d'huile d'inverseur : inspection - nettoyage					C/N*
Tarage / pulvérisation injecteurs					C/A/R
Jeux aux soupapes					C/A*
Turbo:inspection-nettoyage					C/N*
Levier de soupape turbo libre déplacement et graissage			C/N	C/N	C/N*
Courroie de distribution (si équipé)					1000 H OU 2 ANS*

COUPON DE PREMIERE VISITE DE MAINTENANCE

A la charge de l'utilisateur

Moteur type : N° de série : Heures de marche :
Nom du client :

Opérations de maintenance après 20 heures ou au plus tard 45 jours après la mise en service (en suivant le tableau de maintenance page 16): *Nota : Après chaque opération, cocher la case correspondante. Informations générales contenues dans le livret : notice de conduite*

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Contrôle du niveau du liquide de refroidissement | <input type="checkbox"/> Contrôle de l'étanchéité générale |
| <input type="checkbox"/> Vidange / mise à niveau huile moteur | <input type="checkbox"/> Contrôle des fixations du moteur / suspensions et alignement |
| <input type="checkbox"/> Remplacement du filtre à huile | <input type="checkbox"/> Contrôle / ajustement de la tension des courroies |
| <input type="checkbox"/> Vidange / mise à niveau huile inverseur | <input type="checkbox"/> Contrôle du serrage de la visserie et colliers |
| <input type="checkbox"/> Contrôle / nettoyage du filtre à huile inverseur (si équipé) | <input type="checkbox"/> Contrôle du presse-étoupe |
| <input type="checkbox"/> Vidange de l'eau / changement de la cartouche du pré-filtre à carburant | <input type="checkbox"/> Contrôle / mise à niveau de l'électrolyte batterie |
| <input type="checkbox"/> Remplacement du filtre à carburant | <input type="checkbox"/> Contrôle du levier de soupape de turbo (si équipé) |
| <input type="checkbox"/> Nettoyage du filtre à eau de mer | <input type="checkbox"/> Contrôle du tableau de bord : indications et alarmes |
| <input type="checkbox"/> Contrôle du boîtier de commande : inspection des câbles de gaz, d'embrayage et Trolling (si équipé) - Connexions sur le moteur – Graissage | |

Exemplaire bleu (Agent agréé)
à retourner complété à NANNI
INDUSTRIES. Exemplaire blanc à
conserver avec le livret.

Cachet commercial du revendeur agréé ou du centre NANNIDIESEL	Date :
Signature :	Signature de l'acheteur (client)

COUPON DE PREMIERE VISITE DE MAINTENANCE

A la charge de l'utilisateur

Moteur type : N° de série : Heures de marche :
Nom du client :

Opérations de maintenance après 20 heures ou au plus tard 45 jours après la mise en service (en suivant le tableau de maintenance page 16) : *Nota : Après chaque opération, cocher la case correspondante. Informations générales contenues dans le livret : notice de conduite*

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Contrôle du niveau du liquide de refroidissement | <input type="checkbox"/> Contrôle de l'étanchéité générale |
| <input type="checkbox"/> Vidange / mise à niveau huile moteur | <input type="checkbox"/> Contrôle des fixations du moteur / suspensions et alignement |
| <input type="checkbox"/> Remplacement du filtre à huile | <input type="checkbox"/> Contrôle / ajustement de la tension des courroies |
| <input type="checkbox"/> Vidange / mise à niveau huile inverseur | <input type="checkbox"/> Contrôle du serrage de la visserie et colliers |
| <input type="checkbox"/> Contrôle / nettoyage du filtre à huile inverseur (si équipé) | <input type="checkbox"/> Contrôle du presse-étoupe |
| <input type="checkbox"/> Vidange de l'eau / changement de la cartouche du pré-filtre à carburant | <input type="checkbox"/> Contrôle / mise à niveau de l'électrolyte batterie |
| <input type="checkbox"/> Remplacement du filtre à carburant | <input type="checkbox"/> Contrôle du levier de soupape de turbo (si équipé) |
| <input type="checkbox"/> Nettoyage du filtre à eau de mer | <input type="checkbox"/> Contrôle du tableau de bord : indications et alarmes |
| <input type="checkbox"/> Contrôle du boîtier de commande : inspection des câbles de gaz, d'embrayage et Trolling (si équipé) - Connexions sur le moteur – Graissage | |

**Exemplaire blanc à
conserver avec le livret.**

Cachet commercial du revendeur agréé ou du centre NANNIDIESEL	Date :
Signature :	Signature de l'acheteur (client)

SILVERWAKE - PLAISANCE ET COMMERCIALE

2^{ÈME} VISITE DE MAINTENANCE

A la charge de l'utilisateur

Moteur type : N° de série : Heures de marche :
Nom du client :

Opérations de maintenance à effectuer après 100 heures de marche ou une fois par an (en suivant le tableau de maintenance page 16)

Nota : Après chaque opération, cocher la case correspondante. Informations générales contenues dans le livret : notice de conduite

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Contrôle du niveau du liquide de refroidissement | <input type="checkbox"/> Contrôle de l'étanchéité générale |
| <input type="checkbox"/> Contrôle du niveau d'huile moteur | <input type="checkbox"/> Contrôle du presse-étoupe |
| <input type="checkbox"/> Contrôle du niveau d'huile inverseur | <input type="checkbox"/> Contrôle / ajustement de la tension des courroies |
| <input type="checkbox"/> Remplacement du filtre à carburant | <input type="checkbox"/> Contrôle du serrage de la visserie et colliers |
| <input type="checkbox"/> Vidange de l'eau / contrôle de la cartouche du pré-filtre à carburant | <input type="checkbox"/> Nettoyage du filtre à eau de mer |
| <input type="checkbox"/> Contrôle / mise à niveau de l'électrolyte batterie | <input type="checkbox"/> Contrôle du tableau de bord : indications et alarmes |
| <input type="checkbox"/> Remplacement du rotor de pompe à eau de mer | <input type="checkbox"/> Contrôle et graissage du levier de soupape de turbo (si équipé) |
| <input type="checkbox"/> Contrôle / remplacement de l'anode (si équipé) | |
| <input type="checkbox"/> Contrôle du boîtier de commande : inspection des câbles de gaz, d'em-brayage et Trolling (si équipé) - Connexions sur le moteur – Graissage | |

Cachet commercial du revendeur agréé ou du centre NANNIDIESEL	Date :
Signature :	Signature de l'acheteur (client)

SILVERWAKE - PLAISANCE ET COMMERCIALE

3^{ÈME} VISITE DE MAINTENANCE

A la charge de l'utilisateur

Moteur type : N° de série : Heures de marche :
Nom du client :

Opérations de maintenance à effectuer après 200 heures de marche ou une fois par an (en suivant le tableau de maintenance page 16)

Nota : Après chaque opération, cocher la case correspondante. Informations générales contenues dans le livret : notice de conduite

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Contrôle du niveau du liquide de refroidissement | <input type="checkbox"/> Contrôle de l'étanchéité générale |
| <input type="checkbox"/> Vidange / mise à niveau huile moteur | <input type="checkbox"/> Contrôle des fixations du moteur / suspensions et alignement |
| <input type="checkbox"/> Vidange / mise à niveau huile inverseur | <input type="checkbox"/> Contrôle / ajustement de la tension des courroies |
| <input type="checkbox"/> Remplacement du filtre à huile moteur | <input type="checkbox"/> Contrôle / remplacement de l'anode (si équipé) |
| <input type="checkbox"/> Contrôle / nettoyage du filtre à huile inverseur | <input type="checkbox"/> Contrôle / mise à niveau de l'électrolyte batterie |
| <input type="checkbox"/> Remplacement du filtre à carburant | <input type="checkbox"/> Contrôle du serrage de la visserie et colliers |
| <input type="checkbox"/> Vidange de l'eau / contrôle de la cartouche du pré-filtre à carburant | <input type="checkbox"/> Contrôle du presse-étoupe |
| <input type="checkbox"/> Nettoyage du filtre à eau de mer | <input type="checkbox"/> Contrôle et graissage du levier de soupape de turbo (si équipé) |
| <input type="checkbox"/> Remplacement du rotor de pompe à eau de mer | <input type="checkbox"/> Contrôle du tableau de bord : indications et alarmes |
| <input type="checkbox"/> Contrôle du boîtier de commande : inspection des câbles de gaz,
d'embrayage et Trolling (si équipé) - Connexions sur le moteur – Graissage | <input type="checkbox"/> Contrôle / nettoyage (remplacement s'il y a lieu) filtre à air moteur |

Cachet commercial du revendeur agréé ou du centre NANNIDIESEL	Date :
Signature :	Signature de l'acheteur (client)

SILVERWAKE - PLAISANCE ET COMMERCIALE

4^{ÈME} VISITE DE MAINTENANCE

A la charge de l'utilisateur

Moteur type : N° de série : Heures de marche :
Nom du client :

Opérations de maintenance à effectuer après 400 heures de marche ou une fois par an (en suivant le tableau de maintenance page 16)

Nota : Après chaque opération, cocher la case correspondante. Informations générales contenues dans le livret : notice de conduite

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Remplacement du liquide de refroidissement | <input type="checkbox"/> Contrôle de l'étanchéité générale |
| <input type="checkbox"/> Vidange de l'huile moteur | <input type="checkbox"/> Contrôle des fixations du moteur / suspensions et alignement |
| <input type="checkbox"/> Vidange de l'huile inverseur | <input type="checkbox"/> Contrôle / ajustement de la tension des courroies |
| <input type="checkbox"/> Remplacement du filtre à carburant | <input type="checkbox"/> Contrôle du serrage de la visserie et colliers |
| <input type="checkbox"/> Vidange de l'eau / contrôle de la cartouche du pré-filtre à carburant | <input type="checkbox"/> Contrôle du presse-étoupe |
| <input type="checkbox"/> Contrôle / mise à niveau de l'électrolyte batterie | <input type="checkbox"/> Nettoyage du filtre à eau de mer |
| <input type="checkbox"/> Remplacement du rotor de pompe à eau de mer | <input type="checkbox"/> Contrôle et graissage du levier de soupape de turbo (si équipé) |
| <input type="checkbox"/> Contrôle / remplacement de l'anode (si équipé) | <input type="checkbox"/> Contrôle du tableau de bord : indications et alarmes |
| <input type="checkbox"/> Contrôle du boîtier de commande : inspection des câbles de gaz, d'embrayage et Trolling (si équipé) - Connexions sur le moteur – Graissage joints neufs | <input type="checkbox"/> Démontage / nettoyage échangeurs de température – repose avec des joints neufs |

Cachet commercial du revendeur agréé ou du centre NANNIDIESEL	Date :
Signature :	Signature de l'acheteur (client)

SILVERWAKE - PLAISANCE ET COMMERCIALE

5ÈME ET 6ÈME VISITE DE MAINTENANCE

A la charge de l'utilisateur

Moteur type : N° de série : Heures de marche :
Nom du client :

Opérations de maintenance à effectuer en suivant le tableau de maintenance page 16 :

Cachet commercial du revendeur agréé ou du centre NANNIDIESEL	Date :
Signature :	Signature de l'acheteur (client)

A la charge de l'utilisateur

Moteur type : N° de série : Heures de marche :
Nom du client :

Opérations de maintenance à effectuer en suivant le tableau de maintenance page 16 :

Cachet commercial du revendeur agréé ou du centre NANNIDIESEL	Date :
Signature :	Signature de l'acheteur (client)

SILVERWAKE - PLAISANCE ET COMMERCIALE

HIVERNAGE

A la fin de la période d'utilisation de votre moteur NANNIDIESEL, il est important que celui-ci soit protégé pendant la phase annuelle de non-utilisation. Les opérations d'hivernage suivantes doivent être réalisées pour vous permettre de retrouver un parfait fonctionnement de votre moteur la saison suivante. Nous vous recommandons de faire réaliser ces opérations d'hivernage par un atelier agréé NANNIDIESEL.

Liste des opérations d'hivernage : 1ère année

- Contrôle de l'état du liquide de refroidissement
- Rinçage du circuit de refroidissement eau de mer, à l'eau douce
- Aspiration d'un liquide 50 % eau 50 % antigel dans le circuit d'eau de mer préalablement rincé (dans le cas d'un stockage en période hivernale où la température extérieure est susceptible d'être négative, il est recommandé de vidanger le circuit eau de mer)
- Obturation de l'entrée d'aspiration d'air du moteur
- Vidange de l'huile moteur et inverseur et plein d'huile neuve
- Relâchement de la tension des courroies
- Dépose de la turbine de pompe à eau de mer (la stocker rincée à l'eau douce, au sec, à l'abri de la lumière)
- Mise au niveau maximum du liquide de refroidissement dans l'échangeur de température
- Séchage des fonds de cale sous le moteur
- Pulvérisation d'un produit protecteur hydrofuge sur le moteur

Cachet commercial du revendeur agréé ou du centre NANNIDIESEL	Date :
Signature :	Signature de l'acheteur (client)

SILVERWAKE - PLAISANCE ET COMMERCIALE

HIVERNAGE

2ème année

- Contrôle de l'état du liquide de refroidissement
- Rinçage du circuit de refroidissement eau de mer, à l'eau douce
- Aspiration d'un liquide 50 % eau 50 % antigel dans le circuit d'eau de mer préalablement rincé (dans le cas d'un stockage en période hivernale où la température extérieure est susceptible d'être négative, il est recommandé de vidanger le circuit eau de mer)
- Obturation de l'entrée d'aspiration d'air du moteur
- Vidange de l'huile moteur et inverseur et plein d'huile neuve
- Relâchement de la tension des courroies
- Dépose de la turbine de pompe à eau de mer (la stocker rincée à l'eau douce, au sec, à l'abri de la lumière)
- Mise au niveau maximum du liquide de refroidissement dans l'échangeur de température
- Séchage des fonds de cale sous le moteur
- Pulvérisation d'un produit protecteur hydrofuge, sur le moteur

Cachet commercial du revendeur agréé ou du centre NANNIDIESEL	Date :
Signature :	Signature de l'acheteur (client)

SILVERWAKE - PLAISANCE ET COMMERCIALE HIVERNAGE

3ème année

- Contrôle de l'état du liquide de refroidissement
- Rinçage du circuit de refroidissement eau de mer, à l'eau douce
- Aspiration d'un liquide 50 % eau 50 % antigel dans le circuit d'eau de mer préalablement rincé (dans le cas d'un stockage en période hivernale où la température extérieure est susceptible d'être négative, il est recommandé de vidanger le circuit eau de mer)
- Obturation de l'entrée d'aspiration d'air du moteur
- Vidange de l'huile moteur et inverseur et plein d'huile neuve
- Relâchement de la tension des courroies
- Dépose de la turbine de pompe à eau de mer (la stocker rincée à l'eau douce, au sec, à l'abri de la lumière)
- Mise au niveau maximum du liquide de refroidissement dans l'échangeur de température
- Séchage des fonds de cale sous le moteur
- Pulvérisation d'un produit protecteur hydrofuge, sur le moteur

Cachet commercial du revendeur agréé ou du centre NANNIDIESEL	Date :
Signature :	Signature de l'acheteur (client)

nannidiesel

energy in blue

Z.I. Avenue Mariotte - 33260 LA TESTE - FRANCE - Tel. +33 (0)5 56 22 30 60 - Fax +33 (0)5 56 22 30 79
Internet : www.nannidiesel.com - E-mail : contact@nannidiesel.com

S.A.S. au capital social de 2 040 000 € - RCS Bordeaux B380 707 638 000 17 - APE 291 A - FR 15380707638
SILVERWAKE/FRA/.IND. L